

## MEMENTO STAGE À DESTINATION DES ÉTUDIANTS 2022-2023

Une convention de stage est un **document contractuel obligatoire**. Ce document définit le cadre juridique et pédagogique du stage entre le stagiaire, l'établissement d'accueil (direction et tuteur) et l'établissement d'enseignement supérieur (direction et enseignant-référent). Il doit être signé par les 5 parties précitées. (Décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages)

Aspects Juridiques principaux	Procédure à suivre
<p><b>Les stages doivent obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage (L124-1 du code de l'éducation).</b> Pour être conforme, la convention doit obligatoirement être signée avant le début effectif du stage par toutes les parties requises. <b>À défaut, la prise en charge de la protection sociale de l'étudiant (Accident du travail dont trajets et Maladies Professionnelles) via la CPAM n'est pas garantie.</b></p> <p>À compter de la <b>309<sup>e</sup> heure</b> effective travaillée, la gratification de <b>3.90 € minimum est obligatoire.</b></p> <p>La Gratification des congés et jours fériés par l'organisme d'accueil est facultative.</p> <p>La durée maximale légale d'un stage est de <b>924 heures</b> (continue ou discontinue) par organisme d'accueil et par année universitaire.</p> <p>Le calcul de la durée effective du stage se fait sur une base horaire où :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque période de 7 heures consécutives ou non, compte pour 1 jour de stage ;</li> <li>- Chaque période de 22 jours consécutifs ou non, compte pour 1 mois de stage (1 mois temps plein = 154 heures / 1 semaine temps complet = 35 heures) ;</li> <li>- Chaque période de congé prévue dans la convention, compte pour le calcul de la durée effective ;</li> <li>- Chaque jour férié (excepté le lundi de Pentecôte), ne compte pas pour le calcul de la durée effective du stage. Pas de stage possible le 1<sup>er</sup> mai.</li> </ul> <p>Durant votre stage, même si la convention de stage ne prévoit pas de congés, vous devez être en stage pendant les congés universitaires.</p> <p>Toute modification des dispositions inscrites dans la convention de stage nécessite la rédaction d'un avenant signé par les 5 parties et en 3 exemplaires originaux ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>À l'issue du stage, l'organisme d'accueil a pour obligation de vous transmettre une attestation de stage.</b></li> </ul>	<p>Connectez-vous à la <b>plateforme numérique U3e</b> pour votre demande de stage : <a href="https://u3e.univ-lyon3.fr/">https://u3e.univ-lyon3.fr/</a></p> <p><b>1/Télécharger</b> le document listant <b>les informations nécessaires à demander à votre organisme d'accueil</b> (document WORD étape 1 « Réaliser une demande de convention »)</p> <p><b>2/ Choix signatures manuscrites ou électroniques authentifiées. Les conditions requises pour le 2<sup>e</sup> choix sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 5 signataires doivent accepter la signature électronique</li> <li>- Le Doyen de la Faculté doit impérativement être le dernier signataire</li> </ul> <p><b>3/Compléter à l'aide des informations recueillies</b> tous les champs à renseigner directement sur la plateforme U3e</p> <p><b>4/Insérer les fichiers obligatoires demandés qui sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie-écran PDF du mail de votre responsable de diplôme <b>validant la durée et les missions</b> de votre stage (modèle mail type à télécharger sur U3e) ;</li> <li>- Copie-écran PDF du mail de votre référent-enseignant <b>acceptant de vous encadrer/suivre</b> (modèle mail type à télécharger sur U3e) ;</li> <li>- Attestation responsabilité civile couvrant la période de votre stage.</li> </ul> <p><b>5/Valider et Transmettre</b> votre demande aux gestionnaires de stage</p> <p><b>6/Établissement</b> de la convention de stage, compter <b>un délai de 3 semaines environ soit 15 jours ouvrés pour obtenir votre convention signée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 jours pour contrôler les informations et valider votre demande par le Bureau des stages ;</li> <li>- 5 jours pour collecter les 2 signatures de l'organisme d'accueil (représentant légal et tuteur professionnel) ;</li> <li>- 5 jours pour collecter les 2 signatures de la Faculté des Lettres et Civilisations (référent-enseignant et le Doyen de la Faculté)</li> </ul> <p><b>Pour rappel, vous devez impérativement avoir votre convention de stage signée au 1<sup>er</sup> jour de votre stage !</b></p>

Guide du stage étudiant : [http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Annexes/39/0/guidestages\\_419390.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Annexes/39/0/guidestages_419390.pdf)

Simulateur gratification : <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire>